L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 8 FEVRIER 1873 40me Année.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS.
SAMEDI MATIN, 8 FEVRIER.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par le Sheriff, à l'entrepôt No 74 rue Ste-Anne—Comptoirs, vitrières, chaises, pupitre, etc

Par Charles E. Fortier, à la Bourse d'Encan St-Louis, rue St Louis—Propriété de valeur, rue de l'Hôpital.

Par M. Roger & Co., dans leurs salles d'encan—Vente sans réserve de bottes, souliers et brodequins.

Par D. E. Morphy, au No 67 de la rue des Magasins—Chandelles Star.

Par Vincent & Co. à leur salle d'encan, aux Nos 62 et 64 de la rue de la Bourse—Linge de saison, lingerie de messieurs, chapeaux, malles, etc.

ATTENTION!

☞ Le Sheriff procédera aujourd'hui, à 5 heures P. M., à son entrepôt, No. 74 rue Ste. Anne, entre Royale et Bourbon, Deuxième District, à l'adjudication de comptoirs, vitrières, meubles, &c.—Voir l'annonce.

Chandelles Star.—Voyez l'annonce d'encan de M. D. E. Morphy.

Prix de l'abonnement à l'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

1 an	$14
6 mois	7
3 mois	3 50
1 mois	1 25

Prix du numéro ..... 5 cents.

AVIS.

L'*Abeille* ne se vend que 5 cents le numéro dans nos bureaux et au dehors.

ABONNEMENTS A LA SEMAINE.

On peut s'abonner à *la semaine* avec le porteur de l'*Abeille*.

SPECTACLES.

Samedi, 8 Février 1873

OPERA.—A onze heures, Les Pauvres de Paris; à deux heures et demie, Concert Rubinstein—le soir, Les Faites du Monde et le Désert Amoureux.

ACADÉMIE.—A midi, Lurline; le soir, la Nymphe de Lurlei; Barbe Bleue et le Chemin Vert.

VARIÉTÉS.—A midi, Victimes et Dumb Belle; le soir, Happiest Day of my Life.

ST CHARLES.—A midi, Wat Cloudy; le soir, Up per in and lower twenty.

MUSÉE D'ANATOMIE.—80 rue St Charles.

POURQUOI ?

Le *Herald* pose la question du jour dans les termes suivants :

Il y a, sans aucun doute, beaucoup de gens honnêtes et patriotes dans les Etats-Unis d'Amérique. Il est certain qu'il y a, dans la république, des millions de citoyens qui poursuivent une occupation légitime d'une manière légitime, qui possèdent plus ou moins d'intelligence, et qui sont, d'ordinaire, prudents et intègres dans leurs relations avec leurs semblables. Sur nos 40 millions d'habitants, il y a eu à pas un sir cent qui demande à la vie politique les moyens de gagner de l'argent, et il est probable que 998 pour cent savent que les politiciens de profession sont, comme règle générale, indignes de confiance, et qu'ils ne cherchent des emplois que pour s'enrichir aux dépens du peuple. Cependant, nous voyons ces milliers d'hommes honnêtes, patriotes, intelligents, aider, chaque année, à placer les affaires de la nation et des divers Etats dans les mains de personnes auxquelles ils ne confieraient pas l'administration de leurs affaires particulières.

Comment se fait-il que des hommes qui aiment leur pays et qui s'enorgueillissent de son progrès et de sa réputation, soient plus négligents dans le choix des officiers publics qu'ils ne le seraient s'ils avaient à engager des commis et des aides pour les assister dans leurs propres affaires ?

Comment se fait-il que ceux qui ne dépendent pas de la politique, consentent constamment à servir d'instruments aux politiciens de profession ?

Oui! Comment cela se fait-il ?

Le *Herald* pose la une question qui a été présentée bien souvent déjà, mais à laquelle les scandales, récemment dévoilés à Washington, dans les hautes sphères politiques, donnent un caractère impérieux d'urgence et d'actualité.

Il y a longtemps que la gangrène s'est mise au corps politique de cette République, mais, tant qu'elle ne s'est manifestée que par quelques points imperceptibles, la masse des citoyens, pratiquée dans le mouvement vertigineux des affaires d'argent, a fermé les yeux et a, ou nié le mal, ou refusé de s'en occuper. Aujourd'hui la tache gangreneuse mise subitement à nu, se dévoile dans toutes ses effrayantes proportions et l'organe le plus répandu de la population demande avec étonnement—et il n'est en cela que l'écho de millions de gens—" comment cela se fait-il ?"

La réponse qu'il fait à cette question si grosse dans sa portée, est peu satisfaisante. "La raison de cela, dit-il, se trouve dans le caractère des Américains—dans leur manière de vivre active, précipitée, qui les rend peu disposés à penser profondément pour eux et les porte à laisser à d'autres le soin de penser et d'agir pour eux. Nous sommes une nation de politiciens."

Le *Herald* croit avoir tout dit quand il a reproché à ses concitoyens de se laisser mener par le nez par des organisations politiques et de se contenter de s'appeler démocrates ou républicains pour avoir tout juste le droit d'endosser les nominations faites par une petite coterie de meneurs. C'est là, seulement, constater des résultats et non rechercher des causes, et la situation vaut, cependant, la peine que cette recherche soit faite, car le *Herald* ne se dissimule pas la gravité du mal. Il avoue que les intérêts les plus importants de la nation sont dans les mains d'hommes à qui on ne peut se fier, que le Sénat des Etats-Unis est *jugé* de corruption, que son président est marqué d'infamie devant le monde, etc.

Non, il ne suffit pas de dire, comme le fait ce journal, que les citoyens des Etats-Unis portent la peine de leur négligence dans l'accomplissement de leurs devoirs politiques; il faut rechercher s'il n'y a pas une autre cause que cette négligence et indiquer le remède, c'est ce que le *Herald* omet de faire.

Il est, assurément, vrai que la plupart des citoyens américains et principalement ceux qui ont le plus d'intérêt à ce que le gouvernement soit bien administré, négligent, trop habituellement, la politique, et laissent trop le champ libre à la chasse des politiciens de profession. Mais, on peut trouver la cause de cette indifférence dans le dégoût que leur ont inspiré les tripotages politiques qu'ils étaient devenus impuissants à contrôler.

Que les citoyens honnêtes et éclairés d'une ville, poussés à bout par l'excès d'un mal dont ils ressentent directement les effets, forment une ligne réformiste et réussissent, par un effort désespéré, à remporter une victoire électorale, ils n'auront obtenu qu'un triomphe passager, s'ils n'en profitent pour couper le mal dans sa racine, en supprimant la cause qui l'engendre, et, cette cause, c'est—nous n'hésitons pas à le dire—le suffrage universel, sans restrictions et sans garantie.

Le contrôle des masses ignorantes et crédules et celui des éléments corrompus qui se trouvent dans ces masses, appartiendra toujours aux politiciens sans scrupules qui flatteront les instincts, les vices et les mauvaises passions de ce troupeau électoral inconscient, plutôt qu'aux honnêtes gens qui voudront lutter avec eux. Nous ne voulons pas dire que les masses ne soient pas accessibles aux bons conseils; ni indifférentes au bien, mais elles sont faciles à tromper, et le politicien qui passe sa vie en contact avec elles, s'abaissant à leur niveau, se pliant à leurs habitudes, aura toujours l'avantage sur l'homme d'affaires qui ne pourra consacrer à la politique qu'une petite partie de son temps et qui ne recourra qu'à des moyens honorables et légitimes pour obtenir la confiance des électeurs.

Les travailleurs honnêtes, qui ne demanderaient pas mieux que de se mettre du bon côté, ne consentiront, eux-mêmes, qu'un élément passif que les hauts politiciens contrôlent à l'aide d'élément impure composé de tous les fruits secs des diverses professions, des paresseux et des oisifs. Et, tandis que les masses qui sont en bas de l'échelle, se laissent ainsi mener par des chefs indignes de leur confiance et se passionnent pour les titres et les mots qu'on fait miroiter à leurs yeux, les classes plus élevées s'abstiennent ou se vangent, non moins servilement, sous la bannière du parti dont le programme flatte le plus leurs passions ou leurs intérêts particuliers, mais sans pouvoir contrôler les nominations.

Enlevez aux politiciens ces éléments impurs qui leur fournissent des recruteurs et des instruments; épurez le suffrage universel en exigeant des garanties raisonnables de capacité que puisse offrir tout citoyen honnête et désireux de s'instruire, supprimez la plus grande partie des places qui forment l'appât pour lequel les politiciens luttent avec tant d'acharnement; abolissez la rotation des emplois, en y établissant la hiérarchie avec la responsabilité qu'elle entraîne; faites de l'exercice des devoirs civiques et politiques une chose sérieuse, à la fois honorable et obligatoire, et alors vous pourrez espérer mettre fin au règne des politiciens.

Mais, il ne faut pas se contenter de déclamations vaines sur les méfaits de quelques politiciens individuellement, de lamentations sur l'indifférence en politique; il faut aller au fond des choses, comme fait le chirurgien habile qui sonde une plaie et qui rougit le plomb ou le fer qu'il y trouve, sans se contenter de fermer l'orifice et de faire un pansement extérieur. Les résultats que donne le corps politique dans cette république ne se modifieront que si on change les conditions qui président à la composition des éléments qui le constituent.

Revue des Journaux.

Les partisans du juste milieu et de la paix à tout prix ont trouvé dans le *Picayune* un de ces adversaires qui se cramponnent à une idée comme les douaniers de M. Grant aux sinecures lucratives et n'abandonnent le champ de bataille que quand le vieux drapeau en a disparu noir de poudre et lacéré par les balles. Notre confrère veut que nous soyons, dans le présent et dans l'avenir, ce que la plupart d'entre nous ont été dans le passé; que nous ne détachions jamais les yeux de l'idole qui a guidé nos ancêtres et fermions l'oreille aux discours enchanteurs, aux promesses fatales. — Tenons-nous en garde contre les hommes qui se montrent prêts à accepter ce, qu'ils peuvent obtenir de mieux. Ils ont exercé beaucoup d'influence sous tous les gouvernements populaires; ils sont, généralement, peu éclairés, ont énormément à perdre ou à gagner ou se font remarquer par une déplorable absence de courage moral. Pour eux, la plus belle maxime est celle qu'on entend souvent répéter: après moi le déluge. Aux époques de luttes politiques, ils se donnent la mission de prôner les compromis, sous quelque forme qu'ils leur soient offerts. Satisfaits du présent qui leur sourit de son plus doux sourire, ils insistent sur le maintien de cette atonie qui engendre le mécontentement et la guerre. L'histoire des Etats Unis nous fournit un exemple frappant de l'effet désastreux qu'aurait eu leur politique si nos pères l'avaient adoptée..... et là-dessus le *Picayune* nous colligé de nouvelles une voie qui lui est chère. Les soutenons s'opposaient à la taxe en se basant sur ce qu'ils n'étaient pas représentés au parlement: les *tories* — partisans de la tranquillité à tout prix — s'opposaient à la résistance, car, disaient-ils avec raison, l'impôt est insignifiant, nous sommes les sujets les plus heureux du monde et jouissons des privilèges de la liberté anglaise. C'est vrai, pour le moment, répliquaient les insoumis d'alors, mais pour l'avenir? La taxe sans la représentation n'est elle pas contraire à ce grand principe que vous invoquez, principe qui déclare qu'un homme ne sera pas taxé si ce n'est par l'intermédiaire de ses élus? Nous demandons une loi que rien ne puisse changer. Les *tories* se rendirent à cet argument. — Abrégeons. La Grande-Bretagne fit des concessions, ses sujets fidèles poussèrent des cris de joie et chantèrent des louanges sur tous les tons, mais il était trop tard. La guerre éclata; d'autres compromis, plus avantageux que les premiers, furent offerts aux rebelles, mais le sang avait coulé et la perspective était brillante. Enfin Lord Howe ayant remporté quatre victoires successives, l'Angleterre consentit à la représentation, mais l'heure des arrangements était passée; la lutte continua, les rebelles triomphèrent et le monde compta une nation libre de plus. Le *Picayune* veut que le Sud de 1873 suive l'exemple des colons de 1776. C'est le seul moyen de reconquérir ses droits.

— Nous prions notre confrère de vouloir bien nous tenir compte de l'effort qu'il nous a fallu tenter pour analyser son long essai révolutionnaire, qui nous met dans l'impossibilité de parler de son article sur les certificats d'allocations de la ville et de celui qu'il consacre au bureau d'élections des bons messieurs Lynch, Herron et Longstreet.

Arrivons vite au *Times* qui, sous le titre de " hâtez-vous, s'il vous plaît, " adresse d'excellents conseils aux sénateurs et aux représentants, arbitres, en dernier ressort, des destinées de la Louisiane. Dépêchez-vous, messieurs; l'attente nous oppresse. Nous croyons avoir placé sous vos yeux les preuves sur lesquelles nous fondions nos réclamations; vous vous êtes engagés à nous donner une décision sans retard. Hâtez-vous, l'existence de ces deux législatures jette la perturbation dans les affaires; laissez l'Etat se relever de ses ruines.

— Le *Times* n'entend pas qu'on oublie la baie de Samana. Il ne regrette pas que des particuliers aient acquis la position et le territoire que M. Grant avait rêvés, mais auxquels les dénonciations de M. Sumner l'ont forcé de renoncer. Baez ignore peut-être qu'il a fait un marché avec des spéculateurs, il compte peut-être sur l'appui du gouvernement américain; si l'avoir lui démontrait son erreur, s'il s'est bercé de vaines illusions, qu'importe! Les Yankee a posé le pied sur le sol dominicain; les naturels et le monde seront bientôt à même de juger des bienfaits de sa présence dans l'ancienne colonie française. L'émigration s'y dirigera et le commerce renaîtra dans toute l'étendue de l'île. C'est le premier chapitre de l'histoire de la nouvelle extension américaine.

— Nous signalons à l'attention des amis politiques de la Louisiane et de la Nouvelle-Orléans le paragraphe que leur dédie le journal de la rue du Camp.

Le *Republican* se croit autorisé à dire que les fusionistes perdraient courage s'ils ne sifflaient pas les sauvetages et d'une masse de dépêches qui leur sont envoyées de Washington et attachent au témoignage du capitaine Jack que une importance qu'il ne saurait avoir. — L'organe donnerait n'importe pas plus que nous la consternation qu'ont jetée, parmi les membres du comité du sénat, parmi les employés fédéraux et les bigarrés de notre ville, les révélations écrasantes de leur ancien allié, mais il le cachera, jusqu'au dernier moment, aux malheureux qu'il délaisse depuis si long-temps.

Le *Republican* veut bien reconnaître notre sincérité sur ce qui concerne la politique d'expansion. Nous désirons, comme le dit fort bien le *Republican*, la grandeur des Etats-Unis, mais nous souhaitons aussi que les nations étrangères ne puissent, dans aucune circonstance, leur reprocher d'avoir abusé de leur influence ou pris avantage de la faiblesse et de l'ignorance de leurs voisins. Il est vrai que cela renonçaient à leur rôle de protecteurs des républiques de ce continent et deviendraient accapareurs de terres, ils deviendraient, dans l'histoire de certains gouvernements, plus de précédents qu'il ne leur en faudrait, mais le *Republican* se rappellera qu'ils sont engagés à éviter les erreurs, les injustices et les violences des autres peuples.

— Une définition fort juste attribuée à feu Armal :

— Les illusions.... c'est l'agréable de l'espérance.

CONCERTS BURMESTER.—Les deux éminents virtuoses, Rubinstein et Wieniawski, donneront, aujourd'hui, à deux heures et demie, après-midi, une Grande Matinée-Concert d'Adieu. Le prix d'entrée pour toutes les parties de la salle ne sera que d'une piastre.

Demain soir, ces artistes se feront entendre une dernière fois au Théâtre des Variétés. Le talent de ces deux grands artistes a été trop hautement apprécié à la Nouvelle-Orléans pour que nous ayons le moindre doute sur l'empressement de notre public de dilettante à mettre à profit ces deux dernières occasions.

ACADÉMIE DE MUSIQUE. — Miss Lydia Thompson a eu, hier soir, une représentation à bénéfice dont elle a lieu d'être fière, car l'enthousiasme des spectateurs prouve combien cette artiste est l'idole du public de la Nouvelle-Orléans. L'entrée en scène de la " Reine du Burlesque " a été salue par un tonnerre d'applaudissements et par une véritable pluie de fleurs; et pendant toute la pièce, le public n'a cessé de donner des preuves de sa sympathie et de son admiration pour la bénéficiaire. La recette a été monstre, car toutes les places étaient prises, et jamais la salle de l'Académie n'avait été aussi comble.

Ce soir, monsieur Beckett et Edouin, deux acteurs comiques d'un grand mérite, prendront aussi leur bénéfice. Nous ne doutons pas que cette annonce n'attire encore une fois la foule à l'Académie, parce que messieurs Beckett et Edouin ont joué deux des droits à la bienveillance du public.

Le spectacle de ce soir sera d'ailleurs très varié. On donnera le premier acte de Lurline, un acte de Barbe Bleue et un acte de Kenilworth.

HOME MUTUAL INSURANCE COMPANY. —Les Directeurs de cette Compagnie viennent d'élire, pour le service de l'année courante, M. Alex. Brother, pour président, M. Wm. M. Perkins, vice-président, et M. A. W. Hunter, secrétaire. Voilà, certes, de bons choix et dont la Compagnie n'aura qu'à se féliciter.

CHEMISES PARISIENNES.— Le débit de ces chemises est immense. Le stock importé par MM. Hebert-Miret et Pinsard, rue du Canal 149, il y a quelque temps, est déjà épuisé et nous annonçons aujourd'hui un nouvel assortiment, accompagné de beaucoup d'autres articles qui vont avec les chemises françaises des maisons Chervet et Hayem dont la réputation est si grande et si justement méritée. On trouve aussi dans le même magasin des gants garantis Jouvin et des parfumeries des meilleures fabriques.

EAUX-DE-VIE, VINS, LIQUEURS, CORDIAUX. — Nous appelons l'attention du commerce et des familles sur l'annonce de M. E. Déchamps. Cette maison importe directement des eaux-de-vie et des vins français, des liqueurs, cordiaux, fruits au jus etc; et elle vend ces marchandises aux conditions les plus raisonnables. M. Déchamps est le seul agent aux Etats-Unis du célèbre Amer des Pyrénées, dont les propriétés toniques sont si connues des habitants du midi de la France. On trouvera également chez lui toutes les liqueurs du pays.

Législature de la Louisiane.

Séance du 7 février 1873.

SÉNAT.

Le Sénat se réunit à midi et demi, sous la présidence de l'honorable D. B. Penn—20 sénateurs répondent à leurs noms.

Message du Gouverneur.

Sur motion de M. White, des Rapides, le Sénat se rend à la Chambre des Représentants pour procéder à l'élection d'un sénateur.

L'élection terminée, les sénateurs reviennent à leur salle.

Sur motion de M. Swords le Sénat entre en séance exécutive.

La séance terminée, M. Voorhies présente un mémoire des contribuables de la Nouvelle-Orléans à l'Assemblée Général. Le mémoire est déposé sur la table.

M. Cage demande une suspension d'une heure, dans le but de tenir une réunion secrète avec les membres de la Chambre Adopté.

La séance terminée, le Sénat s'ajourne à demain, à 10 heures A. M.

CHAMBRE.

55 membres présents.

Les deux Chambres s'assemblent et procèdent à l'élection du sénateur au Congrès.

MM. Booth et Nutt sont retirés, à leur propre requête, de la liste des candidats, et M. E. B. Wheelock est ajouté à cette liste.

Le vote a lieu et donne le résultat suivant: Wheelock, 26, Warmoth 26, Levy 14, Hunt 2 et Manning 2. — Pas de majorité valide et pas d'élection.

Le Sénat se retire dans sa salle, et M. Elam, de De Soto, présente un bill pour amender l'article 2924 du Code de procédure. A sa demande, le bill est lu et référé au comité judiciaire.

Les deux Chambres devant se réunir en séance exécutive, à deux heures, M. Pierson suggère que l'heure de la réunion soit avancée, et que le Sénat soit informé de l'intention de la Chambre de se réunir avant l'heure convenue.

MM. Elam et Estilette, désapprouvent la suggestion. Ce serait, disent-ils, un manque de courtoisie et une injustice envers ceux qui se proposent d'assister à cette séance et qui n'auront pas pu se rendre avant.

Plusieurs motions de suspendre la séance pendant une heure, sont refusées.

La Chambre s'ajourne alors au lendemain à dix heures.

Pseudo-Législature.

SÉNAT.

Séance du 7 février.

Un rapport défavorable est fait sur le bill relatif au paiement des pertes éprouvées sur les warrants de police métropolitaine.

Un rapport favorable est fait sur un bill abolissant la place de recorder à la Nile-Orléans.

M. Ingraham donne avis qu'il présentera un bill prohibant la vente de liqueurs spiritueuses aux personnes ayant moins de 16 ans.

Par M. Blackburn, un bill abolissant l'élection des jurés de police et prescrivant le mode d'après lequel ils seront nommés.

Par M. Alexander, un bill créant la paroisse de Little River.

Le bill sur les compagnies d'assurances non incorporées en cet Etat est mis à l'ordre du jour de mardi prochain.

Le bill de la Chambre qui crée la paroisse de Lincoln passe finalement.

Le bill pour la paroisse d'Alger est ajourné indéfiniment par la motion de M. Barbin.

Le bill sur le chemin de fer central en Louisiane est référé au comité des affaires paroissiales.

Le sénateur Harris, indigné qu'il n'ait pas été référé au comité des chemins de fer, dont il est le président, donne sa démission de membre du dit comité.

Le bill fixant le salaire des certains officiers de l'Assemblée générale pour la session extraordinaire passe finalement.

Le Sénat, après une courte séance exécutive, s'ajourne.

CHAMBRE.

M. Murrell, de Lafourche, soumet la résolution suivante :

Attendu que la Chambre sait, de science satisfaisante, que W. E. Johnson, dont le siége est ici contesté par Charles Grey, des Avoyelles, participe indûment aux délibérations de la prétendue Législature des Odd-Fellows, qu'il soit,

Résolu que votre honorable corps permette au comité des élections de prendre une décision sur la dite résolution.

Par M. Benham—Résolu que le comité des terres et levées est chargé de s'informer de ce qu'a fait la Compagnie de levée de la Louisiane pour sauver la région du pays au-dessus de la Rivière-Rouge, exposée à inondation, et qu'il fasse un rapport dans les trois jours. Les résolution est adoptée.

Le bill prévoyant l'acte qui crée la paroisse de Webster est référé au comité des affaires paroissiales.

Le résolution relative à la suppression de Représentants à Cuba, passe.

Le bill pour définir, étendre et limiter la juridiction de la Troisième Cour de District est indéfiniment ajourné.

Est ajourné aussi indéfiniment le bill amendant un acte pour établir une Cour de District additionnelle pour la paroisse d'Orléans.

Le bill pour confirmer les titres de ceux qui ont acheté des terres saisies et vendues, pour taxe, passe.

Le bill de secours pour Charles Cavaroc et les héritiers de J. B. Lebeau, citoyens de la paroisse St-Bernard, est référé au comité des voies et moyens.

Le bill ordonne un nouvel arpentage des propriétés de Charles Cavaroc, des héritiers Lebeau, et ensuite le payement des taxes jusques là.

Le bill du Sénat pour la vente des vieilles ferrailles et des vieux pontons hors d'usage, vite, est pris en considération.

Un message du gouverneur soumet divers rapports d'Etat.

M. Thomas dit qu'il présentera un bill pour organiser un régiment de milice dans la paroisse de Bossier.

M. Delsie annonce qu'il présentera un bill abolissant tous les marchés paroissiaux de la ville.

Le comité spécial à qui avait été confié l'examen du *Pacte* créant la compagnie du Gaz Crescent, fait un rapport favorable à l'acte et en recommande l'adoption.

Pendant la discussion du bill pour acheter du papier et articles de bureaux et des combustibles pour l'usage des officiers d'Etat, la Chambre s'ajourne.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Le gouverneur McEnery a fait les nominations suivantes qui sont été confirmées par le Sénat :

Paroisse Assomption—S. C. Malin, juge de paix du 10ème Ward; O. J. Daisy, constable; Samuel R. Thorpe, avocat de district.

Paroisse Lafourche—Thomas Rennel, juge de paix du 5ème Ward; Delphin Robin, constable.

Paroisse St-Martin — Oscar Halphen, juge de paix du 1er Ward.

Paroisse St Bernard — Francis Artiste, collecteur de taxes.

Paroisse Ste-Hélène — Albert C. Dedu, collecteur de taxes.

Paroisse Avoyelles — John J. Sandier, greffier de cour.

Paroisse Terrebonne — Pierre Fénasse, juge de paix du 6ème Ward; S. C. Eulmas, constable; P. Portier, juge de paix du 6ème Ward; T. Portier, constable.

Eugène Wagner, major-général de la milice de l'Etat; Henry Hobson, adjudant-général.

TESTAMENT DE HUGH MCCLOSKEY.—Voici l'analyse du testament de Hugh McCloskey, le digne et loyal citoyen que la mort nous a enlevé, il y a une semaine à peine, et que nous regrettons tous si vivement:

Je lègue à mon neveu Richard McCloskey le billet souscrit par lui à mon ordre pour $5,000.

Je lègue à mes Ellen Malestre, de Philadelphie, $500 en argent et $1,500 en bons du chemin de fer de la rue Canal et Claiborne, portant intérêt pour cent d'intérêt par an.

Je lègue à mon frère Henry McCloskey, de Philadelphie la somme de mille piastres, payable quand mes exécuteurs testamentaires le jugeront convenable.

Je lègue à ma sœur Catherine McCloskey de Dungiven, Irlande, la somme de mille piastres. Je lègue également à ma fille unique de ma sœur, mille piastres, et à son fils Bernard, mon filleul, mille piastres.

Je lègue à madame Rosanna Martin la somme de mille piastres.

Je lègue la somme de onze mille piastres à ceux de charité de Saint-Vincent de Paul de la ville d'Emmitsburg, Etat du Maryland, pour être répartie comme suit:

Deux mille piastres à l'asile des Orphelines, situé rue du Camp et rue Prytania, à la Nouvelle-Orléans;

Deux mille piastres à l'asile de Saint-Vincent de Paul, situé au coin des rues Magazine et Race;

Deux mille piastres à l'asile de Sainte-Elisabeth, situé que des Magasins, près de la rue Josephine,

Deux mille piastres à l'asile des Orphelins de Ste Marie, situé dans le Troisième District.

Deux mille piastres au couvent connu sous le nom de Maison du Bon Pasteur, situé rues Bienville et Broad.

Mille piastres aux sœurs du Mont Carmel, pour l'asile du Troisième District.

Je lègue deux cents piastres par mois à ma femme Alice McCloskey pendant toute sa vie, en outre de la donation dont il est fait mention dans mon contrat de mariage.

Je désire que mes affaires soient continuées par mes deux neveux, George et Hugh McCloskey, jusqu'au premier de mois de janvier 1874.

A l'expiration de ce terme, mes neveux auront le droit d'acheter mon magasin pour la somme de $40,000, payable comme suit: Un cinquième comptant, et le reste dans un an, deux ans, trois ans et quatre ans.

Je lègue à mes deux neveux John et Hugh McCloskey, fils de mon oncle Catherine, la somme de trois mille piastres chacun.

Je lègue à la petite fille de Frank Behan et de Kate Coffey, nommée Mary Lee Behan, la somme de trois mille piastres.

Je lègue au référend James McKenna, du village de Lafagin, Irlande, la somme de deux mille piastres.

Je lègue tout ce qui restera de ma fortune à l'évêque du diocèse dans lequel de le comté de Derry, Irlande, afin qu'il fasse reconstruire ou réparer la chapelle de l'église catholique du village de Dungiven, où je suis né; demandant comme une faveur que mes restes y soient déposés, ainsi que les restes de ma première femme et de ma fille du premier lit, et les miens que ceux de ma seconde femme, si tel est le désir de celle-ci.

Je charge mes exécuteurs testamentaires de se conformer à cette dernière clause, et de faire élever une tombe convenable.

Je nomme comme exécuteurs testamentaires, M. James D. Martin et mes neveux Richard McCloskey.—Je me fie à leur jugement pour l'époque qu'ils désignent pour faire les différents versements qui sont mentionnés dans le cours de ce testament.

(Signé) HUGH MCCLOSKEY.

Une rencontre au pistolet a eu lieu hier matin, entre deux jeunes gens bien connus, près de la machine à desécher de la rue Bienville. Deux coups de pistolets ont été échangés sans effet et les témoins ont déclaré que l'honneur était satisfait.

Nous avons reçu des billets d'invitation pour un grand bal travesti qui sera donné à la salle de l'Exposition par la "Société des jeunes gens", vendredi soir, le 14 février.

Nous prions le secrétaire de ce club, M. T. Taquino, de vouloir bien recevoir nos remerciements.

On rapporte que le policier Wagoner se rendait tranquillement chez lui sans songer à mal, jeudi soir vers onze heures, lorsqu'au coin des rues St. Mary et Rousseau, un individu répondant au nom de James Read, s'est jeté sur lui, lui a arraché son club et lui en a porté plusieurs coups à la tête.

Non content de cela, Read a encore tiré un revolver de sa poche et a fait feu sur le gardien de la paix, qui n'en pouvait mais. Le métropolitain a riposté; mais heureusement pour les deux adversaires, ils ont tiré inutilement leur poudre.

Read a été arrêté plus tard et mis sous clef. On le soupçonne d'être un tant soit peu lunatique.

Michael Whelon s'étant égaré jeudi soir dans les vignes du Seigneur, a fait toutes sortes de folies, sous l'influence du vin qu'il a bu. Il a donné des coups de poing pour se divertir à un certain John Luddy, et il a menacé le policier qui venait l'arrêter, de lui pocher les deux yeux.

Mitre a été conduit à la calabosse, où il aura le loisir de cuver son vin.

Des voleurs ont tenté de s'introduire jeudi soir dans l'entrepôt de M. Hyppolite Peralta, au coin des rues Orléans et Royale, mais le propriétaire les a découverts à temps, et, aidé d'un de ses employés, les a mis en fuite.

Les coquins sont partis les mains vides.

TEMPERATURE.—7 février 1873.

Thermomètre de C. DURANDE, opticien.

	Fahrenheit.	Centigrade.
6 A. M.	46	8
12 M.	70	21
3 P. M.	72	22
6 P. M.	65	14

—A l'Opéra ce soir.

—Quelle!

—Idée!

—Fou!

—Canaille!...

Interrogez un agent qui vient commencer les représailles au violon.

Mais l'un deux:

—Comment! mon sergent.... vous voyez bien que nous nous amusons!

—Entre amis, très monarchistes:

—A quel gouvernement vous rallierez-vous, mon cher, au gouvernement parlementaire.

Liste des Voyageurs arrivés à l'Hôtel St-Louis.

Vendredi, 7 Février 1873.

Major et Mme O. A. Wi. J. B. Forsyth, Mphis
Capt. D. S. Ai. W. Dilner, Chicago
J. Walker, Lon. N. L. Forest
S. Lyon, Maryland. J. Morris, Ques.
J. B. Dun, N. York. Dr W. F. Wallace, ccto.
J. J. Jones, Ala.

☞ Liste des passagers, par le steamship Josie, de Philadelphie via la Havane—

Pour la Havane—W. B. Fogarty, Roger Perry.

Pour Philadelphie—Pat Lafferty.

Tremblement de terre du Mexique.—Les dernières dépêches reçues de Mexique portent que 400 personnes ont été blessées et ailleurs plusieurs cent ont été enlevés dans les 24 heures. Pour éviter de nouveaux malheurs, il a été décrété que les maisons, à deux étages, seront démolies, et qu'il sera fait un recensement des victimes.

MAX FELIX LAMARTINE.

Salle de la Nouvelle Société Lafayette de Bienfaisance.—AVIS D'ENTERREMENT.—Les officiers et les membres de cette société sont priés de s'informer, dans leur ville, SAMEDI, 8 février, à trois heures et demie de l'après midi, pour assister aux funérailles de frère et ami, Henry Bernard.

H. PELAYO, Secrétaire.

Bureaux du Bureau des Revenus Intérieurs, Nouvelle Assemblée de Louisiane.—Il sera fait une vente de gré à gré, le 10 de la rue du Gaz, 1er District, de la propriété appartenant au succès de l'ex-Marshal W. Wallace, décédé, à la Nouvelle-Orléans, le 2 septembre 1872, et appartenant à la succession de M. Henry Hillenbrand, décédé, à la Nouvelle-Orléans, le 2 septembre 1872. Ils sont mis en vente, aux bureaux du président de l'Assemblée, le 10 de la rue du Camp et 2e District, de 10 heures du matin à 4 heures du soir, et ce, en vertu de l'ordre de l'Assemblée.

R. W. YOUNG, Président.

PAYEZ VOS LICENSES
—OU—
FAITES-LES PAYER

Prenez avis que les bureaux ont été transférés au CHÂTEAU DE VILLE.

—Adressez-vous chez—

Mr BRETTE,
14.... Rue St-Charles.... 14

De 9 heures du matin à 7 heures du soir.

8 février—2t—PP

TAPIS ET RIDEAUX.
17 Chartres...A. BROUSSEAU...17 Chartres
IMPORTATEUR ET MARCHAND
En Gros et en Détail
DE TAPIS.
TOILE CIRÉE pour paquet,
NATTES,
STORES,
RIDEAUX Dentelle,
MATELMAUX pour Hôtels et PENTURES
etc., etc. 8 février—2t—PP

Sirop Pectoral Balsamique de Duconté.

CE Sirop est un médicament dont les propriétés curatives pour les maladies de la poitrine et du poumon, dont l'efficacité a été constatée par des centaines de certificats, ne peut être toujours produit les effets les plus remarquables dans tous les cas de rhume, de toux, d'asthme, de bronchite, de laryngite, d'enrouement, de grippe et de toutes les affections de la poitrine et du larynx, et que, en général, il est très agréable au goût et ne nauséeux pour le malade, ce qui est une grande recommandation pour le soulagement des enfants.

PRIX, UNE PIASTRE LA BOUTEILLE.

—A vendre par—

Wheelock, Finlay & Co.; Bell & Lyons; R. L. Ford & Co.; Frederickson & Hartz; L. Montague & Co.; T. E. Mahony; H. J. Miltenberger; J. Q. Hoyt; H. Cyr; Reynolds; Alex. & Gustav Blessing; Fabricio; Jurkowski, et en général par tous les principaux pharmaciens.

E. P. DUCONDÉ, Propriétaire,
No 26, Rue de Chartres.
12 janv—1m—PP—cto

Avis.
DÉPARTEMENT DES FINANCES,
HÔTEL-DE-VILLE,
Nouvelle-Orléans, 5 février 1873.

A DATER DE CE JOUR, CE DÉPARTEMENT ne reçoivent pas, pour les dépenses d'autres sommes inférieures à d'autres pour les dettes de la ville, que ceux dont les taxes sont payées. Les taxes arriérées sont payables en argent ou en bons de la ville, en proportions de 75 à 25 cents. Les taxes arriérées sont payables en argent ou en bons de la ville, en proportions de 75 à 25 cents. Les taxes arriérées sont payables en argent ou en bons de la ville, en proportions de 75 à 25 cents.

LOUIS SCHWEIGER,
Administrateur.

CHEMISES PARISIENNES.
HEBERT-MIRET & PINSARD,
149 RUE DU CANAL,

VIENNENT de recevoir un nouvel assortiment de—

Chemises françaises devantes toilles, des meilleures Cuvres et Hayem, devantes Plaites-soie brodée et tubulaire, Manchettes, Mouchoirs, Cravates, Plastrons, Bretelles, Gants Jouvin, de la célèbre maison Jouvin Dupont & Cie, Médaille d'or.

Chemises sur mesure, 48 heures après la demande.

Parfumeries fraîches.

Articles de fantaisie.

HEBERT-MIRET & PINSARD,
149 rue du Canal.

7 fév—2t—Mar.

LA société qui a existé jusqu'ici entre L. W. HOMAN et H. LICHTENSTEIN a été dissoute aujourd'hui par Mutuelles et d'un commun accord. L. W. HOMAN est seul autorisé à se servir du nom de la maison en liquidation, et tous les comptes seront payés à L. W. HOMAN.

FREDERIC ROMAIN a été admis aujourd'hui associé dans notre maison, sous le nom de L. W. HOMAN & CO.

L. W. HOMAN.

Avis.

A PARTIR de ce jour, le soussigné traite pour l'avenir comme à mes bonnes, HERMINE PRIMEL.

Nouvelle-Orléans, 7 février 1873.

JEAN PIÉRRE PRIMEL.

Grande Réduction de Prix.
EAU DE SELTZ.

VU l'état actuel des affaires, nous réduisons nos prix. Nous commençons prix à livrer de l'EAU DE SELTZ, dans tous les quartiers de la ville à raison de 75 Cents la douzaine.

JOHN CROMBUNY,
FABRICANT D'EAU DE SELTZ,
Au No 200 de la rue des Remparts.
VICTOR LEFORRY,
Au No 56, rue Bourbon.

E. DECHAMPS,
No. 20, de la rue St.-Louis, Nlle-Orléans
—Importateur de—
EAUX-DE-VIE et VINS français,
CORDIAUX, ABSINTHE SUISSE, KIRSCH,
FRUITS A L'EAU-DE-VIE, FRUITS AU JUS,
LIQUEURS DU PAYS, &c.
Seul agent aux Etats-Unis pour la vente du célèbre AMER DES PYRÉNÉES.
25 janv—1m—PP

RICHARD FROTSCHER,
MARCHAND DE GRAINES
12 rue Royale,
Vend les célèbres Graines pour Jardinage de BUIST, qui sont les plus estimées dans les marchés du Sud.
6 janv—1m

HORTICULTURE FRANÇAISE.
ARBRES FRUITIERS, ROSIERS, VIGNES, PLANT